

**BOYCOTT OU CANDIDATURE****Quelle option pour Mouloud Hamrouche ?**

**Candidat, boycotteur ou partisan «non-déclaré» du quatrième mandat ? Mouloud Hamrouche n'aurait toujours pas opté pour le rôle qu'il compte jouer lors de la présidentielle du 17 avril.**

**Tarek Hafid - Alger (Le Soir)** - Hier, des informations faisaient état de l'organisation, aujourd'hui, d'une «conférence de presse dans un grand hôtel algérois». «Rien n'a encore été décidé.

Mouloud Hamrouche va s'exprimer incessamment, mais la forme n'a pas encore été arrêtée. Il est possible que ce soit lors d'une conférence ou alors à travers une lettre publique, comme ce fut le cas la première fois», a souligné un de ses proches collaborateurs. Selon notre interlocuteur, la tendance actuelle au sein «des hamrouchiens» balancerait vers une non-participation. Une

position qui répond parfaitement au tempérament de Hamrouche.

Très prudent, il a toujours eu la hantise de mener un combat qu'il n'est pas certain de remporter. D'autant que la date limite de dépôt des candidatures auprès du Conseil constitutionnel avance à grands pas.

S'il décide de se lancer officiellement aujourd'hui, Mouloud Hamrouche ne disposera que de six jours pour collecter les 60 000 formulaires de souscription de signatures de citoyens ou 600 formulaires d'élus. Un challenge qui ne relève pas de l'impossible pour une personnalité politique qui jouit toujours d'une grande



Photo : Samir Sid

popularité. Mais il peut également opter pour un boycott actif de l'élection présidentielle.

Une option qui le placerait dans le camp du

Rassemblement pour la culture et la démocratie, du Mouvement de la société pour la paix et du Front de la justice et du développement.

Cependant, une autre voie s'offre à Mouloud Hamrouche : celle du soutien «non-déclaré» à un quatrième mandat en faveur de Abdelaziz Bouteflika.

Le scénario serait le suivant : Mouloud Hamrouche évite de « gêner » le Président sortant en ne s'opposant pas à sa reconduction.

Une fois réélu, et après amendement de la Constitution, Mouloud Hamrouche sera désigné au poste de vice-président.

Cette option, évoquée avec insistance ces derniers mois, s'avère être bancale. Car une fois reconduit, pourquoi Abdelaziz Bouteflika partagerait-il le pouvoir ? Surtout avec une personnalité de la stature de Mouloud Hamrouche.

T. H.

**TOUT EN APPELANT À DISQUALIFIER L'ÉLECTION****Saïd Sadi prône une transition apaisée**

**Dans le magma politique ambiant, qu'émaille une propagande tous azimuts et exagérément confuse, Saïd Sadi, ex-président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), en analyste perspicace, propose une voie de salut : se mobiliser pour disqualifier politiquement l'élection présidentielle et engager sereinement et dans des conditions d'expression publique apaisée une transition.**

**Sofiane Aït Ifflis — Alger (Le Soir)** — Intervenant, hier mardi, au forum de Liberté, Sadi, toujours lucide, s'est hissé à un niveau d'analyse qui échappe, comme il le dit lui-même, à l'effet de meute. Il n'ira pas dans les chemins de traverse qu'emprunte le débat que la présidentielle a suscité et que l'annonce de la déclaration de Bouteflika a aiguïé. Et le contexte qu'il juge dangereux et trouble, lui a dicté de partager son point de vue, forgé dans une justesse d'analyse que lui reconnaissent même les plus acharnés de ses adversaires politiques.

Saïd Sadi se refuse d'appuyer ceux qui appellent à empêcher Bouteflika de se représenter, tant est que cela est inconstitutionnel mais aussi parce que cela constituerait un précédent que d'autres n'hésiteraient pas à convoquer à l'avenir.

«On ne peut empêcher un candidat à se présenter sauf à avancer son incapacité physique.» Saïd Sadi, qui a affirmé être en retrait de

la vie politique et non à la retraite, a considéré qu'il faudra se mobiliser pour disqualifier politiquement l'élection présidentielle. Autrement dit, il appelle à laisser Bouteflika seul et représenter sa propre personne. Pour lui, étant donné les contextes national et régional, Bouteflika ne peut pas survivre à une telle disqualification. Saïd Sadi devait préciser que la voie qu'il préconise ne se confond pas avec celle qui devrait se matérialiser par un report de l'élection. A cette disqualification, qui suppose une large mobilisation, il propose, comme enchaînement logique, l'engagement d'une transition.

En pratique, la proposition tient en l'engagement d'un processus ordonné de sortie du système qui a prévalu depuis 1962. «Des voix consensuelles émanant de partis conduits par des jeunes dirigeants ou des personnalités n'aspirant plus à une ambition politique se font entendre pour proposer une phase transitoire nécessairement limitée dans le temps, qui doit être

entreprise au plus vite. Elle sera dirigée par un collège de personnalités indépendantes qui ne pourront pas concourir dans les échéances post-transitoires», propose-t-il, précisant qu'il «y a lieu d'élaborer aussitôt un cahier des charges auquel doivent souscrire tous les compétiteurs.»

Pour la perspective, Saïd Sadi pose une série de conditions qui peuvent constituer des minima. «Aucune formation ne devra s'exonérer des règles qui s'imposent à tout acteur se réclamant de la démocratie.

La légitimité est conférée par la seule volonté populaire. Aucun autre référent ne doit être avancé dans le champ politique pour prétendre à l'accès, l'exercice ou au contrôle du pouvoir. Le droit de la minorité est imprescriptible quelle que soit l'importance de la majorité au pouvoir.»

Cette étape devra, selon Saïd Sadi, enregistrer l'élaboration d'une Constitution par un consensus entre les différents acteurs de la classe politique et de la société civile. S'ensuivra alors, prévoit le schéma proposé, l'organisation des élections législatives et présidentielles.

Saïd Sadi, qui propose une sortie de crise, n'est pas resté sans mettre son appréciation du débat politique actuel. Il a estimé que le

débat est faussé, quand il n'est pas interdit. Ce qui, de son point de vue, est porteur de risques majeurs pour l'Algérie.

«Interdire ou fausser le débat loyal par calcul, peur ou ignorance, sur les causes de notre déchéance équivaut à condamner l'Algérie à une désintégration inéluctable.»

Saïd Sadi a relevé que ceux qui se préparent à l'élection présidentielle exigent le rejet du quatrième mandat mais que, parmi eux, sont ceux qui assument la proposition d'une Commission indépendante de surveillance des élections.

Saïd Sadi dit aussi ne pas comprendre les logiques auxquelles se rendent certains candidats. De celui qui affirme qu'il ne concourra pas si le système présente son candidat, allusion faite à Hamrouche, et celui qui soutient qu'il ira aux élections quelles qu'en soient les conditions, allusion faite à Ali Benflis.

«Quelle différence peut-on établir entre un homme du système qui entend prolonger son bail en privatisant l'Etat et celui qui déclare qu'il ne concourra pas si le système présente son candidat ?»

Saïd Sadi dit également ne pas souscrire à la démarche de ceux qui condamnent le bilan de Bouteflika, tout en se retenant de faire de même avec celui du système. «Comment peut-on être cré-



Photo : Samir Sid

**Sadi appelle à laisser Bouteflika seul.**

dible aujourd'hui, condamner le bilan, effectivement catastrophique, d'un homme et passer sous silence le système et, pour être encore plus précis, l'instance qui l'a rappelé, maintenu par une succession de fraudes et même, nous venons de l'évoquer, violé la Constitution pour lui permettre de continuer à sévir ?», a-t-il souligné, ajoutant : «En quoi une institution devrait-elle, par principe, être indemne de critique ? En la matière, la seule chose qui mériterait attention, c'est la nature des déficits pointés. Nul n'a contesté la chose. On ne débat pas aux services spéciaux, rage-t-on !»

S. A. I.

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE****Mohamed Saïd temporise encore**

**Au Parti de la liberté et de la justice (PLJ), on préfère encore temporiser quant à l'option à adopter à l'égard de la présidentielle du 17 avril prochain.**

**M. Kebci - Alger (Le Soir)** - Ceci même si le bureau national du parti a entériné le principe de la participation à ce scrutin, pas avec son propre candidat mais en appuyant un autre, lui pour qui le boycott est incompatible avec sa philosophie participationniste imprimée par son premier responsable.

Mohamed Saïd, qui animait hier une conférence de presse, n'a pas

été au bout pour décliner amplement cette participation qui, dit-il, au pire des cas, celui où le profil des candidats à cette élection que le Conseil constitutionnel aura retenus ne conviendrait pas à celui brossé par le parti, il appellerait alors à un vote blanc, emboîtant ainsi le pas au MDS.

Et les journalistes présents ont beau le «tarabuster» à l'effet de «lâcher» le morceau, l'ancien ministre de la Communication n'a rien voulu laisser filtrer, tenant à sa petite «recette» qui, en fait, relevait d'un secret de Polichinelle. Car au PLJ, on est en attente d'une candi-



Photo : Samir Sid

**Mohamed Saïd se fait désirer.**

dature qui se fait encore désirer, celle de l'ancien chef de gouvernement Mouloud Hamrouche dont la seconde sortie que l'on dit imminente après celle de la semaine écoulée semble faire patienter encore du monde dont Mohamed Saïd.

Ce dernier, qui dit émettre des réserves sur l'organisation «exclusive» par l'administration des élections en raison, selon lui, de «l'impartialité» de celle-ci «prouvée par le passé», considère le contexte de déroulement de cette échéance électorale d'inédit. «La course présidentielle est, pour la première

fois depuis l'indépendance, déviée au point de compromettre l'unité de l'institution militaire et, partant, de mettre en danger la stabilité nationale et la cohésion sociale», affirme-t-il, considérant que «la préservation de l'unité de l'armée et de la sécurité est plus importante qu'une élection qui suscite la peur des citoyens par les manœuvres et les calculs machiavéliques qui l'entourent et qui ne tiennent compte ni de leurs retombées sur l'opinion publique ni de la vulnérabilité de la situation régionale».

M. K.